



Occitanie - France métropolitaine : des dynamiques démographiques opposées

Entre 2010 et 2015, la population en Occitanie augmente fortement (+ 0,9 % par an), presque deux fois plus vite qu'en moyenne en métropole. À l'opposé de cette dernière, le moteur essentiel de cette croissance démographique est l'excédent migratoire, le solde naturel n'y contribuant qu'à hauteur de 0,2 %. Littoral et zones urbaines sont les territoires les plus dynamiques.

Émilie Auriac, Stéphane Méloux, Insee

Entre 2010 et 2015, la population de la région Occitanie augmente de 0,9 % en moyenne chaque année, contre 0,5 % en moyenne en France métropolitaine. L'Occitanie se situe parmi les régions métropolitaines dont la croissance démographique est la plus élevée, derrière la Corse, sur des volumes toutefois bien plus élevés : chaque année elle gagne 51 200 habitants, c'est plus qu'une commune comme Albi.

L'excédent migratoire représente les quatre cinquièmes de la croissance démographique

La croissance de la population en Occitanie est essentiellement portée par l'excédent migratoire. Il s'élève à 0,7 % par an (contre 0,1 % en France métropolitaine) et place la région au deuxième rang des régions de métropole les plus attractives, derrière la Corse. Au simple jeu des arrivées et des départs, la région gagne ainsi chaque année 42 000 habitants entre 2010 et 2015, soit plus de 80 % de la croissance totale de la population. Cette attractivité est particulièrement marquée dans l'espace périurbain, mais aussi dans les grands pôles urbains (*définitions*), en particulier ceux de Montpellier et de Toulouse. Au niveau national en revanche, le solde des entrées sorties est déficitaire dans ces grands pôles urbains. L'excédent migratoire est également particulièrement important sur tout le littoral. Au final, en Occitanie, les zones où les départs sont plus nombreux que les arrivées sont assez rares : elles se situent surtout sur les contreforts du Massif central et dans les Pyrénées centrales ou ariégeoises, ou encore dans les Corbières.

Néanmoins, dans les zones les plus dynamiques, la contribution du solde migratoire à la croissance démographique fléchit par rapport à la période 1990-2010, entraînant une baisse de 0,2 point de croissance de la population dans la région.

En Occitanie, le solde des naissances sur les décès induit une hausse de la population de 0,2 %, bien inférieure à la progression due au solde migratoire. Il explique seulement 20 % de la croissance de la population régionale, contre 80 % en moyenne en métropole. Dans de nombreux territoires de la région toutefois, le nombre des décès dépasse celui des naissances en lien avec une population âgée. Seuls les principaux pôles urbains

échappent à ce phénomène. Ainsi, les aires urbaines de Toulouse et Montpellier, qui concentrent une population bien plus jeune que le reste du territoire, bénéficient d'excédents naturels qui contribuent de manière significative à leur croissance démographique (respectivement + 0,7 % et + 0,6 %). C'est aussi le cas dans les aires urbaines de Nîmes, de Lunel et de Montauban.

Globalement, l'excédent des naissances par rapport aux décès permet à la région Occitanie de gagner chaque année 9 200 habitants.

Des dynamiques démographiques contrastées selon les territoires

Ces mouvements naturels et migratoires combinés définissent des dynamiques d'évolution de la population très disparates d'un département à l'autre.

Les croissances démographiques les plus fortes se concentrent dans quatre départements aux profils urbains ou périurbains marqués. Avec chacun une augmentation de population de 1,4 % par an entre 2010 et 2015, la Haute-Garonne et l'Hérault sont les deux moteurs principaux de la croissance démographique de l'Occitanie. Ils se situent d'ailleurs au deuxième rang des départements les plus dynamiques de France métropolitaine, derrière la Haute-Savoie.

La Haute-Garonne, où 96 % de la population vit dans une grande aire urbaine, est le seul département de la région à cumuler attractivité et excédent naturel dans des proportions quasi équivalentes. Si l'Hérault affiche aussi un solde naturel positif, la croissance de population du département est davantage portée par le solde migratoire, avec une attractivité caractéristique de la façade méditerranéenne et des zones fortement urbanisées. La population augmente aussi fortement dans le Gard, (+ 0,8 % par an) qui suit la même dynamique. Le Tarn-et-Garonne, grâce à sa proximité avec Toulouse et son caractère urbain et périurbain au sud du département, bénéficie lui aussi d'un dynamisme démographique élevé (+ 1,1 %). Celui-ci repose essentiellement sur l'apport migratoire, mais avec un excédent naturel qui s'améliore néanmoins légèrement par rapport à la période 1990-2010.

Dans trois départements, l'excédent migratoire compense largement un solde naturel nul ou légèrement négatif. Dans les départements littoraux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, si les évolutions dues au solde migratoire restent élevées, elles sont moins marquées que sur la période 1990-2010. À l'inverse, dans le Tarn, dont l'ouest du département est sous l'influence de Toulouse, les soldes migratoire et naturel s'améliorent chacun de 0,1 point par an.

Dans les départements où plus du tiers de la population réside dans des petits ou moyens pôles ou des communes isolées hors de l'influence des villes, la croissance démographique est faible, voire négative. Ainsi, le Gers, l'Aveyron et l'Ariège compensent légèrement leur baisse de population due à des décès plus nombreux que les naissances, par des arrivées plus nombreuses que les départs. À l'inverse, dans les Hautes-Pyrénées, le Lot et la Lozère, le solde migratoire qui se dégrade ne compense plus un déficit naturel important : entre 2010 et 2015, ces départements perdent des habitants, alors qu'ils en gagnaient entre 1990 et 2010. ■

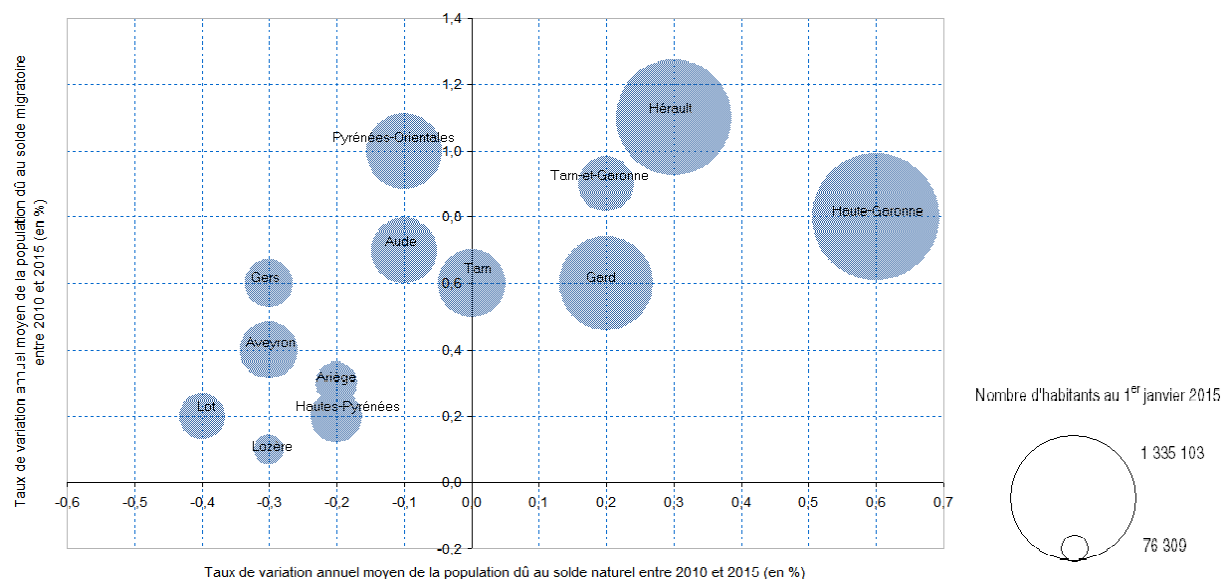
La région abrite les deux métropoles les plus dynamiques de France

Avec une croissance annuelle moyenne de population de 1,9 % entre 2010 et 2015, Montpellier Méditerranée Métropole est la métropole la plus dynamique de France. Zone urbaine du littoral méditerranéen, elle combine un fort excédent naturel (contribution de + 0,7 % à la croissance annuelle moyenne) à un excédent migratoire encore plus élevé (+ 1,2 %). Ce dernier est de loin le plus fort des métropoles françaises, devant Bordeaux Métropole (+ 0,9 %) et Nantes Métropole (+ 0,8 %) ; il est en nette progression par rapport à la période 1990-2010.

Toulouse Métropole, également très dynamique (+ 1,4 %) se classe juste derrière Montpellier, à égalité avec Bordeaux, Rennes ou encore Nantes. La croissance démographique de Toulouse Métropole est soutenue par l'excédent naturel, légèrement supérieur à l'excédent migratoire. C'est d'ailleurs la deuxième métropole de France où l'accroissement naturel est le plus fort, derrière celle de Lyon. Le rythme de croissance démographique de Toulouse Métropole est quasi stable par rapport à la période 1990-2010.

1 Excédent migratoire dans tous les départements d'Occitanie

Population au 1^{er} janvier 2015 et variation annuelle moyenne de la population due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015 selon les départements



Lecture : dans le département de la Haute-Garonne qui compte 1 335 103 habitants, le taux annuel moyen de variation dû au solde naturel s'élève à + 0,6 %, le taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire à + 0,8 %

Sources : Insee, recensements de la population de 2010 et 2015, État civil.

Définitions :

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'**accroissement naturel** ou d'**excédent naturel** de population lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Solde migratoire : mesuré ici par le **solde apparent des entrées sorties** qui est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **zonage en aires urbaines (ZAU)** partage l'espace en plusieurs catégories liées à l'influence des villes. On définit d'abord des **unités urbaines**, communément appelées agglomérations (espace continuellement bâti d'au moins 2 000 habitants, avec une ville-centre et sa banlieue). Parmi elles, on parle de **grands pôles urbains** dès lors que ces unités urbaines offrent au moins 10 000 emplois. L'**espace périurbain** regroupe la couronne (communes sous l'influence du pôle en termes d'emploi) et les communes multipolarisées, c'est-à-dire sous l'influence de plusieurs grands pôles urbains. L'ensemble du grand pôle urbain et de sa couronne constitue l'**aire urbaine**. Les autres unités urbaines sont classées selon le nombre d'emplois offerts : les **pôles moyens** offrent entre 5 000 et moins de 10 000 emplois, les **petits pôles** entre 1 500 et moins de 5 000 emplois. Enfin, les communes qui ne sont ni dans les couronnes, ni multipolarisées sont dites **isolées hors influence des pôles**.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

Pour en savoir plus

● « Populations légales au 1^{er} janvier 2015 : 5 774 185 habitants en Occitanie », *Insee Flash* n° 74, décembre 2017

● « Du Nord au Sud, les mouvements naturels et migratoires opposent les départements », *Insee Focus* n° 107, décembre 2017

